

Comme toujours, toute situation comportant une menace à la paix ou une violation de la paix touche les membres de l'OTAN. Ce forum, où se tiennent des discussions confidentielles, comme le sait mon honorable ami, permet aux divers pays d'évaluer la situation par l'entremise de leurs représentants au sein du Conseil, et il en fut ainsi cette fois encore. Aucune conclusion n'a été prise à l'issue de la réunion.

L'EXPO '67

LES RÉPERCUSSIONS DE LA CRISE AU MOYEN-ORIENT

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Robert McCleave (Halifax): Monsieur l'Orateur, je tiens à poser une question au secrétaire d'État aux Affaires extérieures. Les événements regrettables déclenchés au Moyen-Orient dès le début du week-end menacent-ils de compromettre l'Expo, par exemple, la participation d'autres pays?

L'hon. Paul Martin (secrétaire d'État aux Affaires extérieures): Monsieur l'Orateur, je ne connais qu'un pays qui ait pris des mesures, non à cause des événements d'aujourd'hui mais de prétendus événements d'il y a plusieurs jours.

LES RELATIONS OUVRIÈRES

HALIFAX—LA GRÈVE AUX ÉLÉVATEURS À CÉRÉALES DU CONSEIL DES PORTS NATIONAUX

A l'appel de l'ordre du jour.

M. Richard Cashin (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, je tiens à poser une question au registraire général en sa qualité de ministre suppléant des Transports. Sait-il que les dirigeants du Conseil des ports nationaux à Halifax obligent leurs employés de bureau à exécuter les tâches normalement dévolues aux ouvriers qui sont présentement en grève aux élévateurs à céréales du Conseil des ports nationaux à Halifax. Le ministre tâchera-t-il d'enquêter sur la situation et d'envisager de nouvelles mesures pour régler ce différend?

L'hon. John N. Turner (ministre suppléant des Transports): Monsieur l'Orateur, nous avons fait enquête sur cet incident à Halifax. Le 5 mai, environ 150 ouvriers ont quitté leur travail à la suite d'un différend causé par le recrutement d'un employé. Obéissant à des appels urgents des cultivateurs des Maritimes, de l'Association des agriculteurs de la Nouvelle-Écosse et des autorités du gouvernement provincial, appels qui faisaient ressortir la nécessité d'approvisionner les cultivateurs en

céréales de provende produites au Canada, les employés du Conseil des ports nationaux, qui n'adhèrent pas au syndicat local, se sont chargés du transport ou ont facilité le transport des céréales pendant la fin de semaine. Le Conseil des ports nationaux a offert une formule de compromis qui jusqu'ici n'a pas été acceptée. Cependant, l'ordre règne toujours.

AIR CANADA

LES LACUNES DU TRANSPORT VERS L'OUEST CANADIEN

A l'appel de l'ordre du jour.

L'hon. Gordon Churchill (Winnipeg-Sud-Centre): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre suppléant des Transports qui, d'après ce que j'ai pu lire dans la revue *Week End*, s'intéresse aux jeunes Canadiens. Je voudrais bien qu'il s'intéresse aux moins jeunes également et qu'il signale aux autorités d'Air Canada les lacunes actuelles dans le transports en direction de l'Ouest canadien. Nous avons bien du mal à réserver une place à bord des avions. Si le ministre, avec l'énergie et l'enthousiasme qu'on lui connaît, pouvait régler le problème, ce serait dans l'intérêt de tout le Canada.

L'hon. John N. Turner (ministre suppléant des Transports): Monsieur l'Orateur, sauf erreur, les places sont retenues selon l'ordre d'ancienneté. Je ferai part de la demande à Air Canada.

LA PÊCHE

LE HOMARD—LA PROLONGATION DE LA CAM- PAGNE EN NOUVELLE-ÉCOSSE

A l'appel de l'ordre du jour.

M. David MacDonald (Prince): Monsieur l'Orateur, ma question s'adresse au ministre des Pêcheries. Vu l'ouverture tardive de la campagne au printemps et le mauvais temps dans l'arrondissement 7b, quand le ministre sera-t-il en mesure de nous dire que la campagne de la pêche au homard sera prolongée dans cette région?

L'hon. H.-J. Robichaud (ministre des Pêcheries): Monsieur l'Orateur, je crois avoir dit clairement à la Chambre à deux ou trois reprises qu'on ne pouvait décider de prolonger la campagne avant qu'elle soit très avancée afin d'évaluer les prises et de les comparer à celles des années précédentes. Je puis assurer à la Chambre qu'au moins dix jours avant la fermeture normale de la campagne une annonce sera faite au sujet de la question soulevée par le député.